

CRÉATION D'ENTREPRISE

« Chèque CREA Be Est – Préparation du projet »

Bénéficiaire de conseils d'un conseiller en création d'entreprise pour vous aider à formaliser le plan d'affaires, structurer votre approche commerciale et préciser la stratégie de votre entreprise. Un parcours complet pour préparer votre projet de création d'entreprise et le mettre en œuvre.



Public

Créateur/repreneur d'entreprise

- Inscrits à Pôle Emploi
- Ou jeune de moins de 30 ans



Pré-requis

- Solliciter le Chèque CREA Préparation du projet sur le site de la Région Grand Est



Tarif

Le chèque CREA Préparation du Projet, représente une prise en charge à 100 % de la prestation par la Région Grand Est (valeur 600 €)



Intervenants

- Des Conseillers Création de votre Chambre de Commerce et d'Industrie



Objectifs

A la fin de cette action, vous serez en capacité de

- préparer un projet de création d'entreprise de façon cohérente et professionnelle,
- le formaliser à l'écrit,
- le présenter de façon argumentée.



Résultats attendus

Vous découvrirez les bonnes pratiques pour :

- Élaborer la stratégie générale de la future entreprise et en déduire un business model cohérent, adapté à vos ambitions, intelligible par tous les partenaires du projet et validé sur le terrain.
- Rédiger un business plan de création professionnel
- Obtenir les modes de financement les plus pertinents en évaluant les avantages et risques encourus par chacun d'entre eux et négocier les conditions les plus favorables.



Livrables

- Un accès à CCI Business Builder, l'application des CCI pour vous aider à construire votre projet
- Business plan



Contenu

Au fil de l'avancement de votre projet, en entretiens, vous travaillerez sur les sujets suivants :

- 1/ Validation de l'adéquation "homme/femme-projet "
- 2/ Construction de l'approche commerciale du projet et pertinence de l'étude de marché
- 3/ Définition des aspects juridiques, fiscaux et sociaux du projet
- 4/ Identification des besoins en formation « métier » et « gestion de l'entreprise »

En outre, par ce parcours, vous mobiliserez ou acquerez les compétences transverses suivantes : être actif et autonome, être curieux, écouter et explorer, s'engager et accepter le risque, s'informer, décider et réseauter, planifier, s'organiser, gérer son stress et ses émotions, ...



Moyens pédagogiques

- Entretiens individuels d'accompagnement avec un Conseiller Création référent (en présentiel ou à distance)
- Accès à des ressources pédagogiques en ligne (CCI Business Builder)



Modalité de personnalisation

- Après un entretien de découverte des besoins réalisé par un Conseiller Création, un parcours personnalisé est proposé au créateur/repreneur. Ce premier rendez-vous est axé sur 3 axes :
 - L'évaluation du niveau d'engagement du porteur de projet dans le processus entrepreneurial
 - L'identification des objectifs du porteur de projet pour son projet entrepreneurial
 - La découverte du porteur de projet et l'évaluation de la cohérence homme /femme - projet
- En fonction de ces éléments, le parcours est ajusté.



Modalité de suivi

CCI Business Builder pour le travail personnel, outil d'accompagnement collaboratif pour les créateurs/repreneurs d'entreprise qui permet à votre Conseiller Création de suivre le travail réalisé et d'échanger avec vous.

INFOS PRATIQUES



Calendrier

La date d'entrée en prestation est définie en concertation avec le participant.



Lieu

CCI Alsace Eurométropole, site de Colmar, Mulhouse et Strasbourg.
Il est également possible d'être accompagné de manière dématérialisée.



Contacts

Colmar

Kim Boeschlin Tran 03 89 20 20 76 k.boeschlin-tran@alsace.cci.fr

Laetitia Coccorullo 03 89 20 20 29 l.coccorullo@alsace.cci.fr

Mulhouse

Déborah Martins 03 89 66 71 90 d.martins@alsace.cci.fr

Yves Ranquet 03 89 66 71 82 y.ranquet@alsace.cci.fr

Strasbourg

Alban Petit 03 88 75 24 25 a.petit@alsace.cci.fr

Thérèse Oxombre 03 88 75 24 25 t.oxombre@alsace.cci.fr



Accessibilité des personnes à mobilité réduite